

Note Méthodologique : Diagnostic environnemental initial

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Entrée opérationnelle avant mise en conformité ou système de management.
- S'appuie sur preuves, visites, entretiens et données pour objectiver les impacts.
- Aligne terrain, exigences réglementaires et priorités stratégiques.
- Sert de socle commun pour décider et planifier sur 12–24 mois.
- Prioritaire en cas de changement d'échelle, cadre renforcé, signaux faibles récurrents.

Point clé : La proportionnalité est essentielle : approche « essentielle » (3–4 semaines, ≈70 % de preuves) vs « avancée » (6–8 semaines, ≈90 %).

Objectifs de la mission

- Clarifier le niveau de maîtrise, prioriser les risques et outiller la décision.
 - Définir le périmètre, les sources et les hypothèses retenues.
 - Identifier et classer les aspects significatifs (grille 1–5).
 - Évaluer la conformité documentaire et terrain, preuves à l'appui.
 - Proposer 8–12 actions phares avec gains, risques et coûts estimés.
 - Installer 5–7 indicateurs de suivi et des points de passage trimestriels.
-

Périmètre / livrables attendus

- Périmètre : organisation, sites, processus, frontières opérationnelles ; matrice RACI et calendrier de visites.
 - Décisions de cadrage : exclusions/priorités dès le départ ; échantillonnage par risque.
 - Multi-sites : « socle commun + spécificités locales » ; couverture minimale de 70 % des exigences transverses.
 - Synthèse exécutive (2–3 pages) et fiches-constats sourcées.
 - Matrice de priorisation et plan d'actions chiffré (responsables, délais, coûts, gains).
 - Tableau de bord simple (5–7 indicateurs) et scénarios 3–6–12 mois.
 - Registre des exigences et preuves clés ; annexes (autorisations, contrôles, contrats déchets).
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Cadrage et périmètre

- Définir organisation, sites, processus, frontières ; clarifier enjeux et interlocuteurs.
- Revue documentaire initiale, cartographie macro des flux, matrice RACI, calendrier de visites.
- Arbitrer tôt exclusions/priorités pour éviter dispersion et itérations coûteuses.

Étape 2 — Collecte des données et preuves

- Établir la liste de preuves (autorisations, contrôles périodiques, relevés, plans, contrats déchets).
- Mettre en place un espace de dépôt, vérifier fraîcheur documentaire et versioning.
- Extraction d'indicateurs, échantillonnage raisonné (par risque), revue de 10–20 enregistrements critiques.

Étape 3 — Visites, entretiens et constats

- Guides d'entretien ciblés (prod, maintenance, logistique, QSE) ; 6–12 entretiens courts.
- Observation des installations, stockages, rejets ; photos des situations typiques.
- Vérifier la récurrence entre quarts ; mini-tests de connaissance.

Étape 4 — Analyse des risques et conformité

- Grille de cotation (gravité, probabilité, maîtrise, pondération) notée 1–5.
- Revue réglementaire ciblée ; qualification des écarts (mineur/majeur/critique).
- Cartographie des écarts et analyse de causes ; priorisation 80/20.

Étape 5 — Restitution, priorisation et feuille de route

- Synthèse exécutive, fiches-constats sourcées, plan d'actions chiffré et tableau de bord.
- Scénarios 3–6–12 mois ; choix des 8–12 actions phares.
- Calibrer la charge vs capacité des équipes ; anticiper dépendances (technique/achats/IT).

Étape 6 — Ancrage des compétences et suivi

- Gouvernance simple : revue trimestrielle, indicateurs, gestion des risques.
- Montée en compétence : mini-audits, tenue des registres, analyse des écarts récurrents.
- Boucles REX, révisions documentaires, rituels toutes les 4–8 semaines, « règles d'or ».

Planning / durée / jalons

Jalon	Échéance	Finalité
Diagnostic – approche essentielle	3–4 semaines	Couverture ≈70 % des preuves ciblées risques ; visites et analyse.
Diagnostic – approche avancée	6–8 semaines	Couverture ≈90 % des preuves ; compléments et trajectoire 18–24 mois.
Restitution exécutive	≤ 10 jours après les visites	Synthèse, priorités, décisions (actions rapides, chantiers, sujets à investiguer).
Revue de pilotage	J+30 / J+60 / J+90	Suivi actions, compléments de preuves, arbitrages.
Objectif intermédiaire	6 mois	Réduction de 30 % des écarts critiques ; tenue des jalons

≥ 90 %.

Réévaluation / revue
stratégique

12 mois

Cycle annuel : 1 revue stratégique, 4 points trimestriels,
mise à jour du diagnostic.

Rôles & responsabilités

Client

- Nommer un sponsor, clarifier périmètre, priorités et exclusions.
- Fournir et centraliser les preuves ; organiser accès sites et entretiens.
- Arbitrer la priorisation, valider les livrables et le plan d'actions.
- Animer l'exécution locale et les revues 30/60/90 jours ; comité central en multi-sites.
- Garantir la disponibilité des interlocuteurs et la confidentialité des données.

Consultant

- Cadrer la démarche, le calendrier et la RACI ; outiller les équipes.
- Conduire collecte, visites, entretiens ; vérifier la fraîcheur et la traçabilité des preuves.
- Analyser risques et conformité ; construire la grille de cotation et prioriser (règle 80/20).
- Produire synthèse, fiches-constats, plan d'actions chiffré et tableau de bord.
- Installer une gouvernance simple, transférer les compétences, préparer les réévaluations.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Périmètre organisationnel, sites, processus ; liste des interlocuteurs clés.
- Accès aux zones à risque et calendrier de visites.
- Autorisations, contrôles périodiques, relevés, plans, contrats déchets, mesures et rapports.
- Registre des exigences applicables (y compris arrêtés locaux) et rattachement aux preuves.
- Données d'indicateurs disponibles et historique d'incidents significatifs.
- Espace de dépôt documentaire sécurisé et règles de versioning.
- Cibles de couverture des preuves (≈70 % essentielle / ≈90 % avancée) et échantillonnage par risque.
- Autorisation de prises de vues et engagement de confidentialité.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Restitution ≤ 10 jours après visites ; revues à J+30/J+60/J+90 ; revue trimestrielle et réévaluation à 12 mois.
- Indicateurs clés : écarts critiques ≤ 5 % à 6 mois ; complétude des preuves ≥ 85 % à 3 mois ; jalons tenus ≥ 90 % à 6 mois.
- Qualité des constats : 2 sources par constat majeur ; ≤ 10 % d'items « à confirmer ».
- Priorisation : règle 80/20 ; scénarios 3–6–12 mois ; cible de -30 % d'écarts critiques en 6 mois.
- Comité de pilotage central (multi-sites) pour arbitrer priorités et suivre les jalons.

- Revues de conformité formelles annuelles ; traçabilité preuve—exigence—analyse—action.
- Vigilances : périmètre mal borné, dispersion documentaire, dépendances (technique/achats/IT), accès zones à risque.
- Confidentialité et protection des données garanties lors de la collecte et du partage.

CABINET ENVIRONNEMENT - cabinet-environnement.com - info@cabinet-environnement.com